



À diffuser dès réception

La Politique d'acquisition d'œuvres d'art est de retour en Haute-Côte-Nord!

Les Escoumins, le 1^{er} avril 2021. – Jusqu'au **lundi 3 mai 2021**, les artistes en arts visuels et en métiers d'art, qu'ils soient professionnels ou non, et dont la résidence permanente ou l'atelier est situé sur le territoire de La Haute-Côte-Nord, sont invités à déposer leur dossier de candidature complet dans le cadre de l'édition 2021 de *la Politique d'acquisition d'œuvres d'art*.

Les règlements et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site Web de la MRC à l'adresse suivante : www.mrchcn.qc.ca (menu du haut > Développement > Développement culturel et touristique). Tous les dossiers devront être numérisés et envoyés par courriel. AUCUN DOSSIER PAPIER.

Depuis la première édition de cette politique, en 2007, la MRC a acquis un total de 58 pièces (tableaux, sculptures, vitraux, etc.), permettant ainsi une meilleure diffusion des œuvres et une reconnaissance du travail accompli par les artistes au quotidien.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour de l'assistance afin de constituer un dossier de candidature, les personnes intéressées doivent contacter Madame Marie-France Bélanger, conseillère en développement culturel et touristique, par courriel à l'adresse culture@mrchcn.qc.ca.

- 30 -

Source : Marylise Bouchard, agente aux communications
Tél. : 418 233-2102 / 1 866 228-0223, poste 238
Courriel : communications@mrchcn.qc.ca